# 14h30 : ouverture du colloque

Par M. Nicolas ROULY, Président du Conseil départemental de Seine-Maritime.

# **Rapports introductifs:**

Sous la présidence de Didier MAUS, ancien Conseiller d'Etat.

Crise, déclin ou transformation de la loi ? *Alain DELCAMP*, *Ancien Secrétaire général du Sénat* 

L'apport et le statut de la légistique.

Jacques CHEVALLIER, Professeur émérite à l'Université de Paris II.

### Pause café

I - La contribution du Gouvernement à la qualité de la loi.

La coordination du travail législatif par le SGG. Florence DUBOIS-STEVANT, Magistrate, Cheffe du service législation et qualité du droit

L'étude d'impact.

Arnaud HAQUET, Professeur à l'Université de Rouen.

Réflexions sur la confection de la loi en Belgique. Paul DELNOY, Professeur émérite à l'Université de Liège.

La recherche de la qualité de la loi en Suisse.

Alexandre FLÜCKIGER, Professeur à l'Université de Genève.

Discussion générale.

1

M O

b

e

2014

9h00 : reprise des débats

Il La contribution du Parlement à la qualité de la loi.

Sous la présidence de Jean GICQUEL, Professeur émérite à l'Université Paris 1.

La rationalisation des débats.

Jean-Philippe DEROSIER, Professeur à l'Université de Rouen.

L'évaluation législative : l'expérience de l'Union européenne. Fabienne PERALDI LENEUF, Professeure à l'Université de Parissud

Pause café

L'expérience de la Belgique.

Albérik GORIS, Directeur du service juridique de la Chambre des représentants de Belgique .

Discussion générale

12h00 à 14h00 - repas libre

III - La contribution du juge constitutionnel à la qualité de la loi. Sous la présidence de Nicole MAESTRACCI, membre du Conseil constitutionnel

La clarté de la loi.

Philippe BLACHER, Professeur à l'Université de Lyon III.

La normativité de la loi.

*Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, Professeure à l'Université de Nanterre.* 

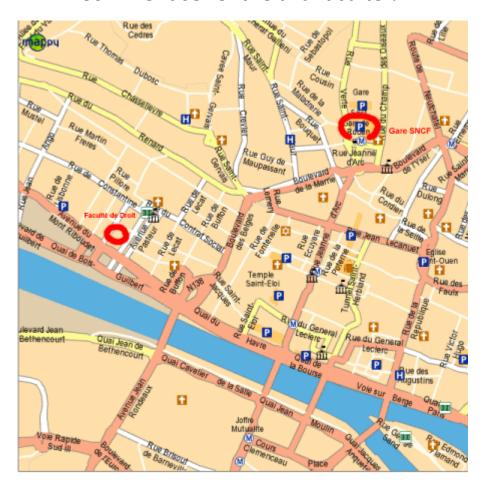
La singularité allemande.

Matthias ROSSI, Professeur à l'Université d'Augsbourg

Discussion générale

<u>Synthèse du colloque</u>: Pierre ALBERTINI, Professeur émérite à l'Université de Rouen.

# Comment se rendre à la faculté ?



Plusieurs lignes de transport en commun desservent la faculté : lignes T1, T2 et T3

De la gare : prendre le métro jusqu'à l'arrêt « Théâtre des Arts »

Puis une des lignes Teor, (citées ci-dessus) en direction de « Pasteur ».

Il y a peu de places de stationnement autour de la faculté.

Contact: corinne.thierry@univ-rouen.fr - tel: 02.32.76.96.41 pierre.albertini@numericable.fr







13 & 14 novembre 2014

# La quabité de la loi

Expériences française et européenne



атры 300